

Loi des aliments et drogues, ce qui est nettement insuffisant. Le ministre n'ignore pas que les plaintes relatives à l'étiquetage illégal de produits importés des États-Unis ont quadruplé au cours de la dernière année.

Qu'entend faire le ministre pour protéger les fabricants canadiens et la dualité linguistique de notre pays?

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, en plus des inspecteurs, il y a 3 000 douaniers à la frontière qui ont pour fonction d'appliquer les lois canadiennes.

Mais ce qui est fondamental, c'est que nous avons une bonne loi que nous appliquons au meilleur de notre connaissance, tout comme les policiers de la route font respecter les limites de vitesse. Nous ne pourrions garantir que tous les produits sans exception seront convenablement étiquetés qu'en chargeant de ce travail un nombre incalculable d'inspecteurs et cela, à un coût énorme et au prix d'un fardeau bureaucratique terriblement lourd pour les fabricants mêmes dont l'avenir inquiète le député.

• (1500)

Le député ne veut sans doute pas que j'engage les milliers et les milliers de flics de l'étiquetage qu'il faudrait pour s'assurer que tous les produits sont toujours étiquetés convenablement. Nous faisons de l'excellent travail et les intérêts des fabricants canadiens sont bien protégés.

* * *

[Français]

LE TOURISME

M. Mark Assad (Gatineau—La Lièvre): Monsieur le Président, en l'absence du ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme), ma question s'adresse au vice-premier ministre. Est-ce que le ministre responsable du tourisme réalise que dans une atmosphère de pessimisme économique, combiné avec des hausses de taxes sans précédent et des taux d'intérêt désastreux, que cela va nuire considérablement à la survie de nombreuses petites entreprises et au tourisme? Est-ce que le ministre peut expliquer pourquoi, dans les circonstances, il a coupé le budget pour le *marketing* du tourisme au moment où nous en avons besoin plus que jamais?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, au nom de mon collègue, le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme, permettez-moi de dire qu'il aimerait, tout comme moi et le député, disposer de plus

d'argent pour faire la publicité, dans le monde entier, de l'incroyable beauté de ce pays et d'inviter tous les étrangers à venir l'admirer.

Ce que nous faisons, étant donné les limites que nous imposent un déficit considérable et le fait que les contribuables supportent déjà un lourd fardeau, c'est de dépenser de manière plus avisée. À la suite des initiatives prises par mon collègue, je suis persuadé que vous assisterez à une expansion du tourisme au Canada.

M. le Président: Le député de Regina—Lumsden, une seule question.

* * *

LES TRANSPORTS

M. Les Benjamin (Regina—Lumsden): Monsieur le Président, j'aurais préféré que nous passions à l'ordre du jour, mais je vais poser la question.

M. le Président: Je dois dire au député que c'est très tentant. Une brève question peut-être.

M. Benjamin: Monsieur le Président, j'en ai habituellement une tous les deux ou trois mois et maintenant j'en ai cinq.

Ma question s'adresse au ministre des Transports. L'Office national des transports a donné avis de son intention de déréglementer le transport ferroviaire des voyageurs au Canada. Cela veut dire, entre autres, annuler la déclaration selon laquelle les services de VIA Rail sont des services de transport ferroviaire de voyageurs et permettre à cette société de prendre ses propres décisions sur les lignes et la fréquence des liaisons, même si la commission royale nommée par le ministre n'a pas encore présenté un rapport provisoire.

Le ministre demandera-t-il à l'Office national des transports de ne pas prendre une telle mesure tant que la commission royale n'aura pas présenté un rapport provisoire et verra-t-il à ce que les huit lignes protégées soient maintenues quelle que soit la décision de l'Office national des transports?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, avec toute l'expérience qu'il a, je suis certain que mon collègue sait très bien que c'est l'Office qui a décidé lui-même de prendre une telle mesure. La décision ne vient pas du ministère des Transports.

Je crois qu'il a raison d'exprimer une certaine inquiétude en ce qui concerne VIA Rail, les services dans les régions éloignées et la commission royale. Nous examinerons évidemment le processus employé par l'Office national des transports. Le gouvernement étudiera les propositions, mais le député sait fort bien que c'est une initiative de l'Office et que ni le ministère des Transports,